

- Youth and Children Culture;
- Management;
- Information Retrieval theory;
- Media studies.

Each programme will consist of 5 modules. They will give some credit in relation to the master programme, but the objectives of the CPD programmes are not quite the same. They will be oriented a bit more towards the profession and they will tend to bridge the gap between the academic orientation and the practical orientation. The programmes will be assessed.

Let us look a bit more into the details of one of these CPD – programmes. It is a fact that the workload of participating in one of the programmes will be a half year. Normally the programme will run for a year or a bit more. It will as a matter of fact be a very demanding part time study.

The interesting thing is of course how the market will respond to the plans, which we have implemented from 1999.

## Conclusion

It is evident from this paper that the school at the moment is involved in a very interesting process of change. The changes involve everything from new educational programmes, new research strategies and fundamental organisational reorganisation of the whole institution.

The outcomes of the process will to a certain degree be determined in relation to the contract with the Ministry. It is evident that some of the institutions' priorities, goals and objectives will be revised. The connections with the libraries in Denmark will be strengthened and new patterns of co-operation will arise.

## Address of the author:

Niels Ole Pors  
 Danmarks Biblioteksskole  
 Birketinget 6  
 DK-2300 København, S  
 Denmark  
 nop@db.dk

## Bertrand Calenge

### Formation et recherche bibliothéconomiques en France: lecture d'une complexité



Senior librarian Bertrand Calenge is editor-in-chief of „Bulletin des bibliothèques de France“. In former times he has been director of several district libraries, he also has been Head of the Libraries Department of the Ministère de la Culture and Director of the Institut de Formation des Bibliothécaires. He is author of many articles and books on library economy. The last one, „Conduire une politique documentaire“ was published in 1999.

*Le système des emplois en France crée des clivages forts entre les bibliothécaires, les documentalistes et les chercheurs. Ces clivages entraînent une méconnaissance réciproque entre les différents acteurs et un éparpillement des actions; d'où un manque de cohérence des formations, et des „masses critiques“ insuffisantes pour des écoles de recherche fortes. L'arrivée massive de l'informatique introduit de nouveaux clivages, mais oblige à repenser contenus et priorités, notamment en vue d'une formation vraiment permanente. Par ailleurs, des synergies semblent apparaître avec une redéfinition ambitieuse de la bibliothéconomie et avec une ouverture internationale, et particulièrement européenne.*

Ausbildung und Forschung im Bibliothekswesen Frankreichs: Einblicke in ein komplexes Verhältnis

*Das Berufssystem in Frankreich schafft harte Abgrenzungen zwischen Bibliothekaren, Dokumentaren und Forschern. Diese Abgrenzungen haben ein gegenseitiges Mißverstehen der unterschiedlichen Gruppen und eine Verzettlung der Aktivitäten zur Folge; daher rühren ein Kohärenzmangel in der Ausbildung und unzureichende „kritische Mengen“ für die starken Forschungsschulen. Die geballte Einführung der EDV bringt neue Abgrenzungen mit sich, verpflichtet aber auch, Inhalte und Prioritäten neu zu überdenken, besonders unter dem Gesichtspunkt einer wirklichen permanenten Fortbildung. Darüber hinaus scheinen Synergieeffekte mit einer anspruchsvollen Neudefinition des Bibliothekswesens und einer internationalen, besonders aber europäischen Öffnung sich einzustellen.*

Library education and research in France: a complex lecture

*The French professional system creates hard differentiations between librarians, documentalists and researchers. These differentiations lead to a mutual misunderstanding between the different groups and to a scattering of activities; that is the reason for a lack of coherence in the education and for „critical masses“ for strong research institutes. The compact introduction of informatics causes new differentiations, but commits to think over contents and priorities, especially in view of a really continuing education. Beyond that, synergetic effects seem to appear with an ambitious redefinition of library science and with an international, especially European opening.*

Si les bibliothèques sont en France un objet d'études et d'intérêt depuis quelques années<sup>1</sup>, toute analyse les concernant revêt une incroyable difficulté. En effet, leur fonctionnement, les enjeux qu'elles représentent, leur projet même souffre d'un déficit d'analyses compréhensives. Des médias interpellés par la naissance de la Bibliothèque nationale de France, aux informaticiens engagés dans la gestion de ces réservoirs d'information, en passant par les différents chercheurs y appliquant leurs méthodes, et jusqu'aux politiciens s'emparant de ces institutions publiques, chacun construit son image des bibliothèques, sans que pour autant ces dernières soient toujours bien traitées. Peut-être cette polyphonie est-elle inhérente à la nature même de la bibliothèque, dont Borgès disait qu'elle a son centre partout et sa circonférence nulle part?

Dans ce contexte, aborder la formation aux métiers des bibliothèques et l'activité de la recherche autour des bibliothèques provoque une intense complexité du discours et des points de vue. Si en outre on veut étendre le propos aux sciences et techniques de l'information, l'entreprise relève de la gageure. C'est pourquoi nous centrerons notre propos autour de l'objet bibliothèque en France.

## 1 A la recherche des professionnels de l'information

Commençons par les acteurs de la bibliothèque, en la circonstance les agents qui travaillent dans, avec et autour de la bibliothèque.

Ce sont eux qui reçoivent et délivrent des formations, qui effectuent des recherches. Et ce sont leurs particularités qui expliquent en grande partie la situation française. Contrairement à certains pays qui connaissent un lien étroit entre les sciences de l'information et les sciences ou techniques bibliothéconomiques, les professionnels de l'information sont séparés par trois césures fortes.

*La première césure tient à la distinction radicale qui existe entre le milieu des bibliothèques, essentiellement régi par la fonction publique, et celui de la documentation, qui relève majoritairement des services privés et marchands. La fonction publique française est très homogène: l'accès aux emplois se fait sur concours, la formation initiale est prescrite par des textes propres à chaque statut de personnel, la formation continue est perçue comme moins essentielle car la carrière des agents est protégée. En revanche, le secteur privé impose une variété des formations initiales pour répondre à la variété des situations, et la formation continue s'impose à ceux qui souhaitent conserver leur emploi et évoluer dans leur carrière. Bien entendu, cette distinction n'est pas monolithique, et l'on connaît nombre de bibliothécaires attentifs à suivre l'évolution de leur métier, comme on rencontre des documentalistes installés dans leur routine. Il n'est pas question ici de juger des individus, mais de souligner que ces contextes d'activité entraînent des cultures professionnelles différentes, traduites par des enseignements séparés, des associations professionnelles distinctes.*

*La deuxième césure, interne aux métiers des bibliothèques, tient dans la distinction forte opérée entre la fonction publique d'Etat (Bibliothèque nationale de France, bibliothèque publique d'information, bibliothèques*

universitaires et de grands établissements) et la fonction publique territoriale (bibliothèques municipales et bibliothèques départementales). A la première la rigueur d'une formation initiale prescrite et l'homogénéité de la fonction (rien de plus simple que de muter d'une bibliothèque à l'autre); à la deuxième une formation initiale aujourd'hui plus simple pour un certain nombre d'emplois, et la nécessité de renégocier sa situation quand on souhaite changer de bibliothèque. Par ailleurs, le système des „corps“ dans la fonction publique d'Etat rend étanches les statuts (et donc les formations) des bibliothécaires et des archivistes: une fois entré dans sa carrière, chaque corps ignore l'autre.

*Troisième césure, enfin, et non la moindre, entre les professionnels des bibliothèques et le milieu de la recherche en sciences de l'information. S'il est possible que les préoccupations propres des uns et des autres entraînent une incompréhension mutuelle – et nous aurons l'occasion d'y revenir – il est certain que la césure existe d'abord entre deux milieux qui fonctionnent selon des règles différentes. Les bibliothécaires sont, on l'a dit, des fonctionnaires affectés à la bonne marche des établissements; pour accéder à leur métier et suivre leur carrière, ils n'ont nul besoin de diplômes universitaires spécialisés, de publications de recherche, non plus que leur expérience professionnelle ne leur ouvre les portes de la recherche. En revanche, les spécialistes des sciences de l'information sont des universitaires, dont la carrière s'établit sur l'enseignement et la recherche, mais qui ne peuvent accéder par leur savoir aux emplois des bibliothécaires, même dans des bibliothèques universitaires. A quelques exceptions près, les deux univers sont donc relativement étanches, comme en témoigne par exemple la protestation d'Yves Le Coadic, chercheur en sciences de l'information, quant à l'absence des spécialistes de ces sciences dans les instances qui ont élaboré les contenus de la Bibliothèque nationale de France<sup>2</sup>.*

## 2 L'éclatement du paysage de la formation

A la lumière des césures évoquées, on comprend bien que les formations proposées autour des bibliothèques manquent singulièrement d'unité et de cohérence. Cette „instabilité“ est encore accrue pour deux raisons: structurellement, le contexte des bibliothèques subit une mutation profonde dans ses outils avec les technologies de l'information; conjoncturellement, l'ensemble des statuts des personnels des bibliothèques de l'Etat et des collectivités locales a été revu en profondeur en 1991 et 1992, entraînant un bouleversement des formations initiales.

Les formations initiales sont les plus touchées par ce double phénomène. En effet, si pour les documentalistes de haut niveau du secteur privé l'INTD (Institut national des techniques documentaires)<sup>3</sup> reste la ré-

1 Arot, Dominique: Les bibliothèques en France 1991-1997, éd. du Cercle de la librairie, 1998. Dans cet ouvrage, Jean-Philippe Lamy relève par exemple que le quotidien Le Monde a traité de bibliothèques 50 fois par an en moyenne entre 1985 et 1990, contre 75 fois par an entre 1995 et 1997.

2 Le Coadic, Yves: La BNF est-elle déjà archaïque? In: Le Monde, 18 novembre 1998.

3 <http://www.cnam.fr/instituts/INTD>

férence, pour les bibliothécaires du secteur public les textes réglementaires ont prévu trois grands types de formation pour trois types de personnels professionnels: pour les conservateurs – cadres supérieurs des bibliothèques – une formation post-recrutement de type universitaire de 18 mois à l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENS-SIB)<sup>4</sup>; pour les bibliothécaires – cadres intermédiaires – une formation professionnelle post-recrutement en alternance de 12 mois à l'Institut de formation des bibliothécaires (IFB); pour les bibliothécaires-adjoints spécialisés, dits aussi assistants qualifiés, la contrainte avant recrutement d'un diplôme universitaire en 2 ans, principalement délivré par les instituts universitaires de technologie. On peut noter avec intérêt que ces derniers forment dans les mêmes promotions nombre de futurs documentalistes du secteur privé, ce qui contribuera peut-être à rapprocher les cultures professionnelles. Par souci de simplification, et espoir de synergie, l'IFB a été intégré dans l'ENSSIB en janvier 1999, ce qui réunit les formations initiales des cadres des bibliothèques, sans que pour autant les programmes aient encore fait l'objet d'études de comparaison et de complémentarité. Une école comme l'ENSSIB abrite ainsi deux formations initiales de cadres des bibliothèques, et plusieurs diplômes universitaires en sciences de l'information, mais les différents programmes n'ont guère de contact entre eux.

Si l'on se situe hors du strict cadre de la formation des bibliothécaires, les formations documentaires fleurissent, avec une multiplication des diplômes de niveau baccalauréat + 4 ou + 5: on ne comptait en 1996 pas moins de 8 mastères et 17 diplômes d'études supérieures spécialisées<sup>5</sup>.

Les formations continues présentent quant à elles une très grande diversité. Sur le seul plan des professionnels des bibliothèques, ces derniers bénéficient des offres de stages de l'ENSSIB (offre enrichie par l'apport de l'IFB, dont l'expérience en ce domaine était reconnue), de 12 centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques (rattachés à des universités), du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), d'association régionales de coopération entre bibliothèques, des 7 unités régionales de formation à l'information scientifique et technique (dans les universités), de l'Association des professionnels de la documentation (ADBS), etc.<sup>6</sup>

Cette floraison d'offres présente un avantage certain, celui de brasser des publics d'origines et de statuts divers: en effet, la plupart des stages proposés acceptent des bibliothécaires de tous types; mais rares sont encore les stages qui mêleraient les bibliothécaires avec les professionnels d'autres métiers (archives, musées, etc.). Par ailleurs, cette formation continue reste très axée sur des stages dits présentiels (petits groupes réunis sur un thème durant 3 à 5 jours) à contenus thématiques ponctuels, et la formation à distance -utilisant ou non les réseaux télématiques- est encore peu développée. L'organisation des bibliothèques rend encore peu fréquent l'accès à des formations continues longues et diplômantes, même si l'on voit émerger ici ou là des encouragements, et des envies, en vue de s'inscrire dans des diplômes d'études supérieures spécialisées ou des diplômes d'études approfondies (niveau Baccalauréat + 5 ans), des diplômes d'université (spécialisés par ex-

emple dans la littérature de jeunesse ou l'image), voire dans la longue durée d'une thèse de doctorat. En fait, s'il n'y a pas incompatibilité entre les diplômes universitaires et la formation des bibliothécaires, les deux ne sont pas liés, du moins pour les cadres supérieurs, ce qui est un comble! Ce handicap apparaît particulièrement dans l'ouverture de ces formations professionnelles aux cadres venus de l'étranger, lesquels sont avides d'un diplôme reconnu pour étayer leur carrière dans leur pays, alors que la France peine à les élaborer et à les valider dans le domaine des bibliothèques. Ce problème n'empêche pas l'existence de liens privilégiés des centres de formation avec le milieu international, soit via des programmes européens (Tempus, Erasmus), soit par des liens culturels et historiques (par exemple, l'ENSSIB est étroitement associée à la formation des personnels de la bibliothèque d'Alexandrie).

Peut-être à cause de la segmentation des formations initiales, la formation continue est extrêmement pratiquée en France. Dans les bibliothèques municipales, 55 à 58% des cadres et techniciens bibliothécaires ont ainsi suivi une formation en 1997<sup>7</sup>, ce qui fait d'eux la catégorie professionnelle la plus demandeuse en formations dans les personnels des villes. Comparativement, la structure des formateurs reste encore défailante: Le nombre des professeurs, maîtres de conférence, professionnels dédiés à la formation spécifique des bibliothécaires est assez important, mais ils sont dispersés entre de multiples organismes. Le recours aux bibliothécaires de terrain, indispensable dans une formation professionnelle, s'effectue parfois difficilement, car les établissements peuvent être réticents à favoriser de telles activités hors du travail en bibliothèque, et les activités de formation ne sont guère reconnues dans l'évolution des carrières des professionnels des bibliothèques.

### 3 Le contenu foisonnant des formations

La diversité que nous avons évoquée n'est pas due seulement aux spécificités de l'exercice des différents métiers des bibliothèques et de la documentation. Elle tient aussi à des interrogations quant aux savoirs requis pour l'exercice du métier. Un simple exemple vaut mieux qu'un long discours. Comparons les programmes du Diplôme de conservateur de bibliothèque, délivré par l'ENSSIB, et ceux de l'Institut universitaire professionnalisé (IUP), mis en place en 1998 par les universités de Paris 10 et Grenoble 2. L'ENSSIB propose un programme en 18 mois aux élèves fonctionnaires recrutés après une licence généraliste, l'IUP s'adresse à tous les candidats aux métiers du livre, est accessible à différents niveaux de formation universitaire, et offre ainsi une formation en 1, 2 ou 3 ans selon le grade universitaire atteint<sup>8</sup>. A l'ENSSIB, les contenus s'articulent es-

4 <http://www.enssib.fr>

5 Briot, Laurence; Monier, Pascale: Panorama des formations documentaires. In: Archimag, Nr. 96 (1996).

6 Voir la base de données constituée par l'Enssib à partir des offres de formations continues de 50 prestataires divers: <http://www.enssib.fr/Enssib/formcont/ExpresOdoc.html>

7 Ministère de la Culture et de la communication, Direction du livre et de la lecture: Bibliothèques municipales, bibliothèques départementales, données 1997, DLL, 1999.

8 <http://www.u-paris10.fr/mediadix/diplôme.htm>

sentielle autour d'un tronc commun extrêmement orienté sur la gestion, les publics et services, l'informatique, les catalogues, la recherche documentaire, appuyé sur une initiation à la recherche universitaire. L'IUP, dans ses options tournées vers les bibliothèques, s'intéresse surtout aux contenus disciplinaires des collections, à la production du savoir et de l'édition, aux techniques professionnelles, à l'animation, aux publics et à l'environnement culturel. A quelques points de convergence près, qui pourrait croire que les deux enseignements s'adressent également à des futurs professionnels des bibliothèques? Bien sûr, les „isolats“ professionnels déjà signalés jouent leur rôle; bien sûr aussi les niveaux de recrutement sont différents. Mais cette disparité est aussi le signe de quatre interrogations lourdes aujourd'hui.

1. *La place de l'informatique et des nouvelles technologies* reste mal définie, pour 3 raisons qui se cumulent. Tout d'abord, il y a l'évidence d'une nécessité d'utiliser ces outils dans toutes les activités de la bibliothèque. Mais conjointement la culture informatique des étudiants reste encore pauvre, et la formation professionnelle doit faire face non seulement à un enseignement applicatif développé, mais encore à une véritable „alphabétisation technologique“ pour bon nombre d'étudiants. Enfin, la rapidité d'évolution de ces techniques conduit à creuser l'écart entre les quelques connaissances préalables des étudiants, acquises antérieurement, et la quantité des savoirs et savoir-faire à maîtriser en fin de formation professionnelle. Nous approfondirons plus loin les questions liées à l'informatique.

2. *L'articulation entre enseignement universitaire et apprentissage par la pratique professionnelle* reste très absente des enseignements de bibliothéconomie. Un seul cas existe de façon affirmée: la formation initiale du corps des „bibliothécaires“ (cadres intermédiaires) prévoit explicitement une alternance entre un emploi réel et les enseignements. Dans les autres formations, la durée limitée des études (par exemple 18 mois à l'ENS-SIB) freine cette alternance, même si des efforts sont réalisés pour multiplier les stages en situation professionnelle.

3. *La formation supérieure traditionnelle, de type ENS-SIB, s'attache peu à la culture générale et à l'approfondissement disciplinaire*: ceux-ci sont censément acquis par la formation universitaire antérieure. Le problème est que cette formation antérieure n'accorde pas de place aux contenus documentaires. Ainsi se croisent des étudiants en sciences (très rares!) et surtout en lettres, sciences humaines et sociales, qui découvrent la bibliothéconomie sans que la formation professionnelle s'appuie sur leurs parcours universitaires antérieurs.

4. *Enfin et surtout, l'objet même de la bibliothéconomie reste en grande partie une „terra incognita“*. Chacun construit son image du bibliothécaire, et à partir de cette image compose un habit d'Arlequin de disciplines diverses. Celles-ci concourent toutes peu ou prou aux connaissances requises d'un bibliothécaire: le choix, la gestion, la linguistique, les sciences de l'information, la sociologie, l'informatique, l'histoire, etc. sont magnifiées de façon diverses en fonction de cette représentation professionnelle, mais ne sont pas organisées autour d'un projet professionnel défini. Ainsi, les étudiants de ces formations professionnelles survolent ces différents

sciences, sans devenir experts en aucune d'elles ni surtout apprendre à les recomposer en un processus cohérent à finalité professionnelle.

#### 4 La recherche en questions

La variété des disciplines en jeu dans les formations, et leur absence de hiérarchie explicite, reflète en grande partie l'état de la recherche sur ces questions. Contrairement aux pays anglo-saxons, où „librarianship“ et „information science“ sont étroitement mêlés, les sciences de l'information – et plus généralement la recherche – et la bibliothéconomie sont deux univers de développement inégal qui s'ignorent fortement. Levons tout d'abord une ambiguïté: il n'y a pas de lien nécessaire et direct entre les sciences de l'information et l'étude des bibliothèques, comme parallèlement les recherches sur et dans les bibliothèques requièrent des disciplines excédant largement les seules sciences de l'information. Il convient donc tout d'abord de distinguer les avancées des sciences de l'information, et celles des recherches qui prennent pour objet les bibliothèques.

Les sciences de l'information constituent en France une nébuleuse dont les contours commencent depuis peu à se préciser, en se distinguant de plus en plus des sciences de la communication (avec lesquelles elles ont trouvé naissance) ou des sciences dites cognitives, en même temps qu'apparaissent des débats autour de la place de l'informatique dans ces différents champs disciplinaires. Une étude conduite sur les 303 thèses soutenues en sciences de l'information entre 1974 et 1994<sup>9</sup> fait apparaître d'une part une stabilisation du nombre de thèses annuellement soutenues depuis 1982 (entre 40 et 58 par an), d'autre part un fort déséquilibre dans les thèmes de recherche: si l'informatique documentaire représente à elle seule 45% des thèses (avec 135 travaux), les usagers et la sociologie de la lecture par exemple ne comptent que pour 8% (avec 22 thèses). Sans doute ces thèmes minoritaires trouvent-ils leur expression plus accomplie dans les secteurs de la sociologie, de l'histoire, ou des sciences politiques, mais on peut se demander si les sciences de l'information ne sont pas en train d'évoluer vers l'informatique appliquée à l'information.

La question de la recherche peut également être exprimée comme recherche prenant les bibliothèques ou leurs centres d'intérêt pour objet. Dans cette perspective, le recensement est extrêmement difficile, car les bibliothèques offrent des intérêts multiples. Outre l'informatique appliquée, on peut noter trois axes de recherche particulièrement florissants. La sociologie des publics, et plus généralement de la lecture, connaît un succès constant depuis une quinzaine d'années (par exemple à Paris 10); les recherches sur la conservation des documents, et aujourd'hui des documents multimédias, se poursuivent sous les auspices principalement du Centre national de la recherche scientifique et de la

9 Polity, Y.; Rostaing, H.: Cartographie d'un champ de recherche à partir du corpus de thèses de doctorat soutenues pendant 20 ans: les sciences de l'information et de la communication en France 1974-1994. Congrès de la société française de bibliométrie avancée, Ile-Rousse (Cora), 12-16 mai 1997, non publié, communiqué par Y. Polity.

Bibliothèque nationale de France; les travaux de normalisation, en liaison avec l'Association française de normalisation, sont enfin une spécialité de tradition française. Mais la recherche bibliothéconomique en tant que telle, si fréquente dans les pays anglo-saxons, reste peu développée en France: rares sont les travaux sur la modélisation des services de bibliothèques, plus rares encore sur les évaluations de collections, etc. Il semble bien que l'énergie engagée sur l'informatique, et l'informatique documentaire notamment, prive ces autres domaines des travaux de recherche pourtant indispensables: faute d'une réflexion approfondie sur les méthodes, objectifs et procédures intéressant les collections et les services, on peut craindre l'oubli (temporaire?) de champs de recherche pourtant prometteurs, tels que les fondements de la bibliographie, les outils de gestion de collections mariant documents traditionnels et accès à des documents numériques, etc.

Cette situation à la fois riche, hétéroclite et déséquilibrée tient aussi à un éparpillement des chercheurs et au faible nombre d'outils de soutien et de diffusion de la recherche. Du côté universitaire, les chercheurs s'intéressant aux bibliothèques sont extrêmement dispersés<sup>10</sup>, et leurs réseaux se constituent principalement à travers leurs disciplines d'origine: ainsi, on trouve à Paris des sociologues de la lecture (avec Martine Poulain par exemple), à Rennes ou Grenoble des chercheurs en modélisation mathématique (équipe Mathdoc), à Lyon des économistes de l'information (groupe Ecodoc), les bibliométriciens sont actifs à Marseille (CRRM), etc. Les bibliothécaires professionnels actifs dans ces recherches sont encore peu nombreux, sauf peut-être en matière de conservation et de normalisation. Cet éparpillement disciplinaire ne contribue pas à faire naître des fertilisations croisées autour des problématiques de bibliothèques. En outre, les lieux qui permettraient ces échanges sont encore insuffisants. Les revues françaises de sciences de l'information sont peu nombreuses, de même que les revues s'intéressant aux bibliothèques de façon notable<sup>11</sup>, et ce même si Jean-Philippe Lamy souligne que la littérature bibliothéconomique a fortement progressé au cours de la dernière décennie<sup>12</sup>. Les institutions qui soutiennent les recherches intéressant directement les bibliothèques, sont elles-mêmes dispersées: le ministère de la Culture soutient les programmes de recherche en conservation et en sociologie et ethnologie des publics et usagers, la Bibliothèque publique d'information dispose d'un service des études et recherches très orienté vers la sociologie des publics, la Bibliothèque nationale de France offre aux chercheurs des pôles de recherche associant des bibliothécaires et des institutions de recherche (par exemple pôle „papier“ pour l'identification, la conservation, l'histoire des papiers – avec des instituts du CNRS –, ou pôle „Patrimoine musical“ pour les catalogues et répertoires de sources musicales), la fondation Maison des Sciences de l'Homme soutient un programme d'analyse des besoins des chercheurs en information ...

L'émergence d'observatoires divers (l'Observatoire des politiques culturelles à Grenoble depuis une vingtaine d'années, l'observatoire permanent de la lecture publique à Paris depuis 4 ans, peut-être à venir un observatoire des bibliothèques municipales et un observatoire des métiers et/ou des formations) facilite déjà et facilitera sans doute les recherches interdisciplinaires autour

de ces „objets“ communs que sont les bibliothèques. Mais c'est par l'internationalisation de ces recherches, facilitée avec les programmes européens, que la France pourra sans doute faire aboutir de nouveaux axes de recherche, en permettant au nombre de chercheurs – universitaires et bibliothécaires – d'atteindre une masse critique suffisante pour conduire des travaux d'envergure.

## 5 Attentes sociales, professionnelles, institutionnelles et scientifiques

Pour resituer les foisonnements de la formation et de la recherche, et tracer quelques pistes en émergence, il n'est pas inutile d'examiner les exigences multiples qui poussent les différents acteurs à emprunter des voies nouvelles ou renouvelées. Ces exigences, ces désirs ou ces attentes, viennent de la société, des professionnels eux-mêmes, de la structure institutionnelle des bibliothèques, et des forces interdisciplinaires qui régissent aujourd'hui la recherche en information.

*La pression sociale* qui s'exerce aujourd'hui sur tous les types de bibliothèques ne s'attache pas particulièrement à la qualité technologique de celles-ci, ni à leur capacité à traiter scientifiquement l'information. Ce qui leur est demandé, par la société politique comme par la société civile, c'est d'offrir l'occasion active d'un partage social du savoir, d'une mise en commun et encore plus d'un échange entre les individus. Cette exigence citoyenne se manifeste de manières très diverses: pour les bibliothèques publiques, c'est le débat autour de la démocratie rendue lisible dans les collections (par réaction face aux actes de censure exercés par des municipalités dirigées par des partis d'extrême droite), c'est l'objectif – assigné par la ministre de la Culture – d'une restructuration du tissu social, c'est l'introduction dans les bibliothèques de nouveaux emplois de „médiateurs“ et en même temps des formations accrues à la médiation, c'est la volonté d'ouvrir la nouvelle Bibliothèque nationale de France à de multiples publics. Pour les bibliothèques universitaires, c'est l'affirmation politique d'un brassage nécessaire entre étudiants débutants et chercheurs<sup>13</sup>, c'est la volonté de voir les bibliothèques actives dans la formation des étudiants afin de réduire l'échec des jeunes étudiants, c'est l'exigence des chercheurs de disposer d'un vivier de périodiques pour nourrir leurs recherches. Pour toutes les bibliothèques enfin, c'est une demande pressante pour une valorisation de l'accueil des usagers, pour des services orien-

10 Une liste des centres de recherche en sciences de l'information est consultable à l'adresse suivante: [http://www.enssib.fr/Enssib/f\\_sites.htm](http://www.enssib.fr/Enssib/f_sites.htm)

11 Pour ces dernières, on compte essentiellement le Bulletin des bibliothèques de France, le Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français et Documentaliste-Sciences de l'information, du moins si on se limite aux revues de référence accueillant des articles de réflexion voire de recherche.

12 Voir note 1. On remarque que dans cet ouvrage-bilan, Les bibliothèques en France 1991-1997, nul chapitre n'est consacré à la recherche, hormis celui de Christophe Evans sur la problématique des publics.

13 Lachenaud, Jean-Philippe: Les bibliothèques universitaires, le temps des mutations, Sénat, 1998.

tés-usagers, avec une mise en exergue du lieu bibliothèque (la France connaît une floraison de bibliothèques modernes, ouvertes, accueillantes). En même temps, cette „socialisation“ retrouvée de l'activité des bibliothèques s'accompagne d'une volonté de voir les bibliothèques s'immerger dans le tissu social: la bibliothèque ne doit plus agir seule, mais en synergie avec d'autres acteurs, qu'il s'agisse des acteurs sociaux ou éducatifs en bibliothèque publique ou de partenariats avec enseignants et didacticiens en bibliothèque universitaire – pour la formation à l'utilisateur de l'information notamment, axe fort ces dernières années<sup>14</sup>.

*Les attentes institutionnelles* émanent des autorités administratives de tutelle des bibliothèques: municipalités, universités, ministères, mais aussi directeurs et équipes de direction des bibliothèques. Si ces attentes sont évidemment attentives aux exigences sociales, elles y ajoutent quelques éléments et surtout les transforment en besoins opérationnels. Trois mouvements peuvent être discernés. Tout d'abord les différents responsables sont soucieux de ne pas manquer les mutations technologiques, à la fois par volonté de modernité, par désir de modifier l'image de la bibliothèque comme de rénover les pratiques professionnelles, par conscience des opportunités de gestion et de services offerts par ces technologies. Par ailleurs, les exigences de management réclament la mise en œuvre d'outils opératoires tels que les indicateurs de performance, les questions de certification<sup>15</sup>, ou les démarches qualité<sup>16</sup>. Enfin, on sent naître une réflexion, encore mal précisée en termes de contenus et surtout d'actions concrètes, vers la conception de la bibliothèque considérée comme une organisation en apprentissage collectif permanent: le „knowledge management“, le concept d'„intelligence collective“ sont examinés avec intérêt car ils permettent de donner du sens aux activités de la bibliothèque, et peut-être d'échapper aux tentations d'isolement de certains bibliothécaires.

*Les besoins des professionnels* s'expriment essentiellement en termes de légitimité: comment être reconnu dans un monde mouvant où l'information est l'affaire de tout le monde et les bibliothèques en bouleversement permanent? Cette question se traduit par des revendications catégorielles, mais aussi, sur le plan qui nous intéresse, par des interrogations plus profondes sur les compétences nécessaires et les formations recherchées. Quelles compétences? La diversification des activités professionnelles amène à réfléchir aux profils de compétence nécessaires, démarche neuve dans ce métier<sup>17</sup>, en même temps que s'élaborent avec des fortunes diverses des plans de formation des personnels dans les bibliothèques de tous types. Une question cruciale réapparaît régulièrement avec insistance: faut-il disposer de bibliothécaires généralistes d'abord experts en techniques documentaires, ou doit-on recruter des bibliothécaires spécialistes d'une discipline et leur donner ensuite des outils bibliothéconomiques? La tradition française a érigé les techniques bibliothéconomiques comme une fin en soi, ce qui aboutit, dans les bibliothèques universitaires, à une relative incompréhension entre les enseignants – attachés à la construction et à la transmission du savoir – et les bibliothécaires, qui présentent leurs techniques comme un savoir en soi; la recherche de légitimité des bibliothécaires tend malheureusement souvent à leur faire concurrencer la

légitimité scientifique des enseignants quant aux contenus documentaires, et à sous-estimer la nécessaire sujétion des objectifs bibliothéconomiques à cette prééminence scientifique. D'aucuns souhaitent donc aujourd'hui que les cadres des bibliothèques acquièrent une compétence scientifique universitaire extérieure à ces techniques professionnelles. Le projet est aujourd'hui inapplicable, tant les modes de recrutement et de formation des bibliothécaires rendent aléatoire une conjonction, sur un même poste, de compétences disciplinaires et professionnelles: d'une part les disciplines scientifiques sont peu favorisées dans les concours de recrutement, d'autre part un bibliothécaire musicologue se retrouvera souvent affecté par exemple en bibliothèque médicale selon les règles complexes de la fonction publique! ... Par ailleurs, d'autres pensent plus intéressant de spécialiser le bibliothécaire dans ses fonctions de médiateur et d'interface, et de les faire reconnaître dans la collectivité universitaire comme une profession identifiée et légitime. Le débat n'existe pas seulement pour les bibliothèques universitaires, où les professionnels peinent à se faire reconnaître par les enseignants et chercheurs; il touche aussi les bibliothèques publiques sous une autre forme, avec des revendications de compétence exclusive, intellectuelle autant que technique, des bibliothécaires musicaux, des vidéothécaires, ou des bibliothécaires spécialisés en littérature pour la jeunesse, tous domaines où l'autorité du savoir universitaire n'est pas encore solidement construit et ne peut être opposé aux prétentions de ces bibliothécaires.

A côté de ces interrogations structurelles, les personnels font état de besoins de formation. Une enquête conduite en 1998<sup>18</sup> auprès de professionnels fait apparaître trois axes majeurs:

- l'informatique, non en tant que connaissance fondamentale, mais en tant qu'outil pour construire des catalogues, établir des réseaux, élaborer l'accès à l'information;
- le management, et particulièrement la conduite de projets, la gestion dynamique des personnels, la négociation et la gestion de conflits;
- la médiation envers les publics, les techniques d'accueil, la formation des usagers.

Ces trois axes principaux sont l'expression des désirs des personnels des professionnels. On pourrait y ajouter trois autres axes relevés dans différents débats, et particulièrement auprès des directeurs de bibliothèques qui déplorent de graves lacunes dans ces domaines: la gestion du patrimoine (conservation, préservation), la questions juridiques (droit d'auteurs, droit de reproduction, etc.), le management des collections (procédures

14 Cf. par exemple le dossier La formation des usagers. In: Bulletin des bibliothèques de France, Nr. 1, 1999.

15 Cf. le dossier Les collectivités locales et la certification. In: La Gazette des communes, 11 mars 1996.

16 La démarche qualité. In: Bulletin des bibliothèques de France 1 (1998).

17 Les premiers référentiels des métiers des bibliothèques et de la documentation sont récents. Premier recensement des métiers des bibliothèques (rédigé par Anne Kupiec, éd. Université de Paris 10-Médiadix) date de 1995.

18 Calenge, Bertrand: A quoi former les bibliothécaires, et comment? In: Bulletin des bibliothèques de France, 6 (1998).

de sélection, „désherbage“ – weeding –, politiques d'acquisition).

A côté de ces demandes communes à tous, on note une distinction récurrente entre les besoins en formation des bibliothécaires de lecture publique et leurs collègues des universités. Les premiers expriment un besoin fort de formation aux questions déontologiques et sociales, et à la connaissance des contenus documentaires des collections, les seconds sont plus sensibles aux formations à caractère technologique.

*Les tendances de la recherche en bibliothéconomie et sciences de l'information* sont-elles convergentes avec ces besoins divers? Oui, si l'on considère chacune des disciplines concernées par l'une ou l'autre de ces attentes: la sociologie des organisations, le management, la recherche en conservation, l'étude des politiques culturelles et éducatives sont réellement actives. Mais on constate aussi une insatisfaction de la part des chercheurs: éparpillement des problématiques et des acteurs, réseaux internationaux encore dans les limbes, faible reconnaissance des sciences de l'information, etc. N'étant pas familier de cet univers protéiforme, je ne me risquerai pas à approfondir les mouvements divers qui l'animent. Mais chose est indéniable: beaucoup de travaux, de centres de recherche, de réflexions convergent vers un désir de pluridisciplinarité. Les écoles doctorales qui se constituent avec difficulté aujourd'hui tendent à associer économistes, informaticiens, sociologues, etc. Pour beaucoup d'entre eux, les bibliothèques représentent (sans doute par la variété de leurs préoccupations, peut-être par l'absence d'investissement des professionnels dans la recherche) un *objet* de recherches qui répond à ce désir, sinon d'unification, du moins d'échange entre axes de recherche.

## 6 La place singulière de l'informatique

Au croisement des attentes et des besoins se dresse la place très particulière du rapport de la formation et de la recherche à l' „invasion“ informatique. Contrairement à une déploration très souvent entendue, la France n'est pas en retard sur les autres pays développés en matière informatique, du moins dans ses bibliothèques et ses universités. Si les bibliothèques françaises ont acquis des systèmes de gestion intégrés relativement tardivement (à partir de 1985 environ pour les bibliothèques de lecture publique, pour les bibliothèques universitaires dès 1990), elles connaissent une „activité informatique“ florissante aujourd'hui. Mais ce développement ne va pas sans poser de graves questions à la recherche, et encore plus à la formation.

*En matière de recherche*, l'évolution rapide des techniques conduit à privilégier une forme de recherche fondamentale dont le degré d'abstraction (et les coûts de développement induits) n'autorise que faiblement l'application à une échelle relativement large. Les problématiques à dominante informatique se multiplient, au point que les sciences de l'information s'orientent de plus en plus, on l'a vu, vers les sciences des technologies de l'information, et qu'on constate une convergence entre les équipes de recherche en sciences de l'information et en informatique (autour d'organismes comme l'INRIA<sup>19</sup> par exemple). Ce mouvement est encouragé par le fait que le réseau Internet, bien maîtrisé par les chercheurs dans ces domaines, facilite la com-

munication entre ces spécialistes. Mais on constate dans le même temps que les problématiques humaines et sociales induites par cette technologie sont moins développées. Certes, les travaux commencent à se répandre<sup>20</sup>, mais par exemple aucun travail d'envergure n'est encore paru sur l'analyse psychologique du lecteur d'écran informatique. Par ailleurs, la sophistication de plus en plus grande des recherches en matière informatique tend à une certaine forme d'enfermement: encore trop rares sont les chercheurs (non informaticiens) qui, comme Roger Chartier, tentent d'établir des liens entre l'univers de l'imprimé et celui du document électronique, mais on peut deviner que des thèmes transversaux comme celui-là sont promis à un grand avenir, une fois diffusées largement les avancées de l'informatique proprement dite: par exemple, le centre de recherche CERSI à l'Enssib ou le laboratoire „Représentations-engagement professionnel“ à l'université Toulouse Le Mirail, travaillent autour des représentations d'Internet chez les bibliothécaires<sup>21</sup> ou sur l'identité professionnelle de ceux-ci face aux technologies nouvelles.

*Du côté de la formation*, les questions sont encore plus complexes, car les enseignements doivent tenir compte d'un environnement informatique en perpétuel renouvellement, et en même temps d'une réalité des bibliothèques et des étudiants très en-deçà des avancées technologiques les plus développées. Les formations sont confrontées à un triple défi: fournir les outils de base aux étudiants, développer une nouvelle culture professionnelle aux contours encore incertains, valider des valeurs professionnelles intégrant l'histoire des bibliothèques et les nouvelles données.

Chacun sait que l'informatique a envahi la quasi-totalité des domaines de compétence des bibliothèques. Mais son appréhension suppose l'acquisition de connaissances de base, sur le plan instrumental comme sur le plan conceptuel. Mais où se situe le degré de compétences nécessaires pour un bibliothécaire? Et où se situe le champ spécifique de la formation professionnelle dans ce domaine? La réflexion pédagogique est contrainte par la réalité des étudiants comme des enseignants: c'est ainsi qu'elle inclut l'apprentissage et le perfectionnement en anglais, langue véhiculaire des applications informatiques, qu'elle fournit une mise à niveau de connaissances de base, insuffisamment enseignées dans l'enseignement secondaire, qu'elle doit former les cadres au secrétariat bureautique. Doit-elle proposer également une compétence avancée en informatique conceptuelle? Les avis sont partagés: si à l'Enssib la pression des enseignants-chercheurs a conduit à développer cette spécialisation, la profession attend surtout des capacités opérationnelles.

Sur ce point, la formation connaît une révision de ses enseignements dans tous les domaines, et conduit à fonder une nouvelle culture professionnelle, ou plutôt une culture professionnelle rénovée: il est frappant de constater que les enseignements traditionnels (catalogage, bibliographie, gestion des collections) n'existent

19 Institut national de la recherche en informatique et en automatique. <http://www.inria.fr>

20 Lectures de l'écran. In: Bulletin des bibliothèques de France. 5 (1999).

21 Riondet, Odile: Les professionnels des bibliothèques et Internet. Rapport au CERSI, Enssib, 1996; multig.

presque plus dans leurs formes et libellés historiques, mais que leur propos se retrouve dans un contexte très informatif avec le contrôle des catalogues, la recherche documentaire informatisée, la gestion des documents numériques. Cette évolution amène des avancées intéressantes et des retards inquiétants. Au chapitre des avancées, on apprécie que certaines fonctions essentielles des bibliothécaires soient plus valorisées sous cette nouvelle forme que dans l'enseignement traditionnel: la conception de la bibliothèque comme système global, l'attention portée au catalogue comme représentation plus qu'à la stricte technique du catalogage, l'apprentissage du processus de la requête documentaire plus que la stricte connaissance des outils bibliographiques, les techniques de sélection de sites Internet comme documents virtuels de la collection, le rôle de validation de la bibliothèque vis-à-vis de la collection proposée, l'insertion de cette bibliothèque dans un réseau documentaire et de services, la nécessaire culture juridique des bibliothécaires, la place de la bibliothèque comme organisme producteur d'information et non seulement comme diffuseur. Mais en même temps des lacunes se font jour: les encore nécessaires catalogueurs „de base“ n'ont plus de lieu où se former, la gestion des collections d'imprimés est un peu délaissée, seuls quelques cadres ont accès à une formation aux techniques de gestion du patrimoine écrit ...

Et surtout la question des valeurs professionnelles est aujourd'hui posée, à deux niveaux au moins. Sur le plan de l'identité professionnelle, forme-t-on encore les bibliothécaires à être à la fois des savants, des gestionnaires et des ingénieurs, comme le souhaitait l'ancien président du Conseil supérieur des bibliothèques<sup>22</sup>? Ou bien la formation actuelle n'oblige-t-elle pas les futurs bibliothécaires à „choisir leur camp“, au risque de voir éclater l'unité de la profession? Dans ce dilemme, et compte tenu de la pression des enseignements à caractère technologique, la tentation est grande d'abandonner la gestion à des administrateurs, la science aux scientifiques, et de choisir la voie des technologies applicatives. Si c'est le cas, se pose alors la question des valeurs sociales des futurs bibliothécaires: la vocation à construire un lieu de partage du savoir, à donner accès au plus grand nombre, à préserver et diffuser la mémoire<sup>23</sup> a fédéré les enseignements et la pratique professionnelle, et demeure encore une exigence forte dans les bibliothèques de lecture publique; ces valeurs fondatrices ont-elles encore un sens pour un bibliothécaire-ingénieur, ou du moins est-ce à lui d'en porter l'exigence? Les formations professionnelles ne pourront pas faire l'économie de ces questions essentielles, en veillant à réfléchir non tant aux techniques professionnelles -même renouvelées- qu'aux interactions entre les bibliothécaires et leur environnement social.

## 7 Emergences et perspectives

Au cours de la diversité (de la cacophonie?) que nous avons décrite, des tendances émergentes semblent voir le jour peu à peu. Elles me paraissent s'articuler autour de trois tendances: une apparition du concept de bibliothéconomie comme processus de mise en œuvre de concepts et méthodologies dans un cadre institutionnel donné, une évolution de la dichotomie entre formation initiale et formation continue au profit d'une approche

plus riche de formation permanente, une internationalisation des problématiques de formation et surtout de recherche, qui hésite encore entre l'américanisation, la francophonie et l'inscription dans un cadre européen.

La bibliothéconomie vit aujourd'hui une crise, dont on peut penser qu'elle est due à la déstabilisation des modèles bibliothécaires. Mais, à y bien regarder, cette crise est plus conceptuelle qu'ontologique. Il y a toujours des bibliothèques, même si leurs collections s'enrichissent d'électronique, même si leurs espaces s'accroissent à la mesure d'un réseau comme Internet. Et jamais on n'a autant demandé aux bibliothèques, ni autant attendu d'elles. La problématique de la bibliothéconomie n'est pas liée tant à celle de l'information qu'à celle du partage social, de la satisfaction de besoins socio-cognitifs. A ce titre, la bibliothéconomie n'existe peut-être pas comme science ni même comme discipline<sup>24</sup>, mais comme *processus de mise en œuvre* de multiples sciences et disciplines en vue de réaliser concrètement ce partage du savoir dans des collectivités. Paradoxalement, la crise des techniques bibliothéconomiques traditionnelles sauvera peut-être la bibliothéconomie, en la poussant à élargir ses références à des disciplines variées, dont les sciences de l'information. Parallèlement, la montée en puissance des disciplines touchant à l'informatique s'accompagne de l'impératif d'application propre à celle-ci, et les bibliothèques sont un champ d'action idéal pour cela. On voit apparaître en France des formes jusque-là peu répandues, de recherche-action, dans lesquelles des chercheurs universitaires s'associent à des bibliothécaires pour développer des projets scientifiques, tel par exemple le projet d'évaluation de logiciels d'aide à la décision conduit par l'ENSSIB. Un nombre croissant de bibliothécaires s'engage dans des recherches doctorales. L'ENSSIB abrite même un groupe de recherche bibliothéconomique appliquée aux politiques documentaires (Poldoc), et constitué de bibliothécaires. La même Enssib projette de fonder une „Maison du document“, lieu de fédération de tous les chercheurs s'intéressant au document sous toutes ses formes, du manuscrit médiéval aux bibliothèques électroniques. Enfin, on a même envisagé de fonder un Institut d'histoire des bibliothèques, signe de l'intérêt pour cet objet qu'est la bibliothèque.

L'élaboration de formations comme celle, citée, de l'IUP de Paris 10-Grenoble 2, montre à quel point l'ouverture à des disciplines variées est importante. Parallèlement, la formation professionnelle de type universitaire prend davantage en compte les nécessités opérationnelles de la bibliothéconomie: les stages pratiques alternent avec les enseignements, la formation de type „conduite de projets“ se développe fortement. L'essentiel est de ne pas confondre les objectifs des uns et des autres dans cette mixité des travaux: il ne s'agit pas pour les bibliothécaires de devenir sociologues, informaticiens ou historiens, mais de s'associer aux recherches, de les étudier, de les accepter, voire de les susciter, pour pour-

22 Melot, Michel: Quels bibliothécaires pour demain? In: Formations en bibliothèques, IFB, 1<sup>er</sup> semestre 1995.

23 Missions rappelées par Anne-Marie Bertrand à la journée d'études „Les indicateurs de performance dans les bibliothèques universitaires“, Enssib, 15 juin 1999.

24 Refonder la bibliothéconomie. In: Bulletin des bibliothèques de France, 2 (1998).

suivre leur objectif propre qui relève de l'action et non de la construction scientifique. A ce titre, la bibliothéconomie dans son processus s'apparente à la médecine, qui sait et doit utiliser et provoquer les recherches en biologie, anatomie, etc., pour poursuivre son objectif concret: soigner les êtres humains.

Dans un cadre qui n'est pas si éloigné, la formation des bibliothécaires évolue vers une meilleure prise en compte de ce caractère ouvert et global de la bibliothéconomie. En France, la formation initiale était et est encore survalorisée, et la formation continue relativement désorganisée. Cela est en train de changer, au profit d'une *conception plus permanente de la formation dans la vie professionnelle*.

D'une part, les bibliothèques de tous types développent des plans de formation internes: il s'agit de moins en moins de catalogues hétéroclites, et de plus en plus de projets approfondis liés à des bilans de compétence. Les recherches de type „knowledge management“, démarche qualité, rencontrent un écho très favorable, et on voit apparaître un désir d'aboutir à des modèles d'intelligence collective<sup>25</sup>. D'autre part, la formation permanente se structure: des universités comme Paris 10 ou Grenoble 2 proposent aujourd'hui des diplômes d'université accessibles en formation continue (bibliothèques et littératures pour la jeunesse, images, musique, ...). Certains sont accessibles à distance, comme la maîtrise en sciences de l'information et de la communication de l'université d'Aix-Marseille<sup>26</sup>. Un effort particulier est conduit sur les modules d'auto-formation à distance. L'ENSSIB pilote un projet Internet dit Formist, consacré à la formation à l'information scientifique et technique<sup>27</sup>: outre de tels modules offerts aux étudiants comme aux bibliothécaires, Formist propose un espace d'échanges entre formateurs – notamment pour la formation des usagers des bibliothèques –. Nul doute que de telles expériences se généraliseront pour conforter la formation permanente des bibliothécaires.

Le réseau Internet participe également de *l'échange avec les autres pays*. Si les Français restent encore très repliés sur leur pays, on remarque une ouverture hors des frontières. Certes, rares sont encore les bibliothécaires qui ont eu une expérience professionnelle à l'étranger, comme rares sont les étrangers qui ont pu passer outre les barrières des concours de la fonction publique française. Mais l'ouverture progresse dans les esprits et les pratiques. Il est intéressant de remarquer que l'actuelle présidente de l'IFLA est pour la première fois une Française, Christine Deschamps.

Trois tendances peuvent être remarquées. La séduction américaine est largement active, pour son avance technologique mais aussi pour ses capacités professionnelles de rationalisation. L'attraction francophone bénéficie des facilités de la langue. La construction européenne est de plus en plus présente. Ces trois tendances ne sont pas exclusives les unes des autres: la France dé-

veloppe des relations professionnelles très étroites avec le Québec, pays à la fois américain et francophone (voyages d'échanges, accords entre ENSSIB en France et Ecole de bibliothéconomie et des sciences de l'information de Montréal); les avancées technologiques en France rendent moins nécessaire l'admiration exclusive envers les Etats-Unis, et les Français découvrent que les talents de rationalisation des Anglais sont parfois plus proches de leurs préoccupations; des actions d'expertise et de formation sont conduites en Afrique noire francophone, en Tunisie, au Liban, tous pays de tradition francophone. Mais c'est indéniablement l'Europe, dans ses différentes composantes (Union européenne, Communautés européennes) qui est le meilleur vecteur d'internationalisation aujourd'hui. Les programmes de recherche (DECIDE, par exemple), d'enseignement (Erasmus), de formation (Léonardo) encouragent les coopérations internationales, même si les bibliothécaires français sont encore trop peu présents dans les partenariats de recherche appliquée. Relayée par les associations (EBLIDA), les institutions (voyages de professionnels en collaboration avec le Deutschbibliotheksinstitut et le British Council) voire par les sociétés commerciales (le système universitaire français se construit en partenariat avec le système PICA des bibliothèques néerlandaises, par exemple), la construction européenne va sans doute changer la face des bibliothèques françaises au 21<sup>e</sup> siècle, en leur permettant d'appuyer leurs expériences, recherches et activités sur une communauté enrichissante de traditions et d'expertises diverses. Si l'espace universitaire européen progresse encore, comme tous les pays semblent le souhaiter, l'harmonisation des diplômes professionnels facilitera les échanges; en France, le ministre de l'Education Claude Allègre travaille en ce sens (stabilisation des durées d'études universitaires à 3, 5 ou 8 ans, création de mastaires).

Cela prendra sans doute un peu de temps, mais tous les signes montrent que les bibliothécaires et chercheurs français sont prêts à se lancer dans cette aventure.

#### Adresse de l'auteur:

Bertrand Calenge  
c/o Bulletin des bibliothèques de France  
27 rue Bezout  
F-75014 Paris  
E-Mail: calenge@enssib.fr

25 Lire par exemple Annezer, Jean-Claude: Pour une politique documentaire audacieuse et solidaire. In: Bull. d'informations de l'ABF, 182 (1999).

26 <http://193.51.109.178/>

27 <http://www.formist.enssib.fr>